

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et un et le lundi six décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absents excusés : Nathalie BOUISSET *ayant donné pouvoir* à Eve ROUGET

Convocations adressées le 2 décembre 2021

SECRETAIRE DE SEANCE : Eve ROUGET

ORDRE DU JOUR :

▪ **ASSISTANCE CONSEIL JURIDIQUE**

- ♦ Proposition ACTA PUBLICA de Maître JOURDAIN Avocat

▪ **POSTE D'AGENT COMMUNAL POLYVALENT**

- ♦ Présentation de la fiche de poste

▪ **AMENAGEMENT AIRE DE LOISIRS AVEC PYRAMIDE DE CORDES**

- ♦ Fonds de concours Com.Com Chablis Villages & Terroirs, vote

▪ **BOULANGERIE**

- ♦ Fin des travaux, avenants
- ♦ Dysfonctionnement des panneaux photovoltaïques
- ♦ Réflexion et décision sur l'élaboration d'un nouveau bail

▪ **LOCATION DES LOGEMENTS**

- ♦ Courrier aux locataires à rédiger pour visite annuelle des appartements en janvier 2022

▪ **PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE KRONO-SOLAR**

- ♦ Organisation d'une réunion publique

▪ **ASSAINISSEMENT**

- ♦ Avancée du projet

▪ **SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire commence la séance en remerciant et en félicitant le CMJ ainsi que les référents du conseil municipal pour les décorations qui ont été faites dans le village et l'excellent travail réalisé pour les fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire remercie également le CLS pour l'animation de l'apéro-concert de ce samedi 4 décembre.

ASSISTANCE CONSEIL JURIDIQUE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix de prendre ou non l'aide juridique ACTA PUBLICA de Maître JOURDAIN, Docteur en droit juridique. Le coût est de 99€ TTC/mois pour un abonnement annuel renouvelable tous les ans

Une conseillère trouve le tarif trop élevé et pense que cela est peut-être redondant avec les aides juridiques que nous avons déjà.

Le conseil municipal vote 9 voix pour et 2 contre.

POSTE D'AGENT COMMUNAL POLYVALENT

Monsieur le Maire nous donne lecture d'une fiche de poste qu'il a élaboré. Cette liste n'est pas close et le conseil municipal est invité à apporter les modifications qu'il jugerait opportunes.

L'emploi de l'agent communal se ferait conjointement avec la commune de Jaulges pour un temps plein.

L'entretien des grandes surfaces d'espaces verts (terrain de foot, parc de jeux, montée des marches, place de la Fortelle) pourrait être à la charge d'une entreprise extérieure selon la faisabilité financière.

Cette proposition sera donc soumise à étude et réflexion.

Monsieur le Maire demande à 2 conseillers de se rapprocher de différents paysagistes pour des propositions de devis.

AMÉNAGEMENT AIRE DE LOISIRS AVEC PYRAMIDE DE CORDES

Monsieur le Maire nous informe que ce projet est de l'ordre de 40000€, il faudrait une délibération pour connaître le montant du fonds de concours qui nous serait alloué sur celui-ci

Le conseil étant majoritairement opposé à celui-ci, un autre projet (une pyramide de cordes) moins onéreux sera proposé pour connaître à quelle hauteur l'aide financière de la Communauté de Communes sera allouée à la commune.

Il ne sera réalisé que si les aides financières sont conséquentes et acceptables par le conseil.

BOULANGERIE

Situation des Travaux.

Monsieur le Maire a essayé de joindre plusieurs fois l'architecte (nombreux appels téléphoniques et mails restés sans réponse de sa part) car les travaux de mise en conformité du fournil ne sont toujours pas terminés. En retour, un mail de sa part a été réceptionné par monsieur le Maire seulement vendredi 03/12/2021 en fin d'après-midi pour faire état d'avenants de contrats pour 2 entreprises qui doivent terminer ce chantier (isolation du plafond pour 880,00€ TTC, peinture pour 2040,00€ TTC) et une facture des honoraires de ce cabinet d'architecte pour 3000,00€ TTC. Sans la réalisation de ces travaux, la réception de chantier ne peut toujours pas avoir lieu.

Après consultation, le conseil municipal a donné autorisation à Monsieur le Maire pour valider ces avenants de contrat permettant ainsi la fin des travaux dont la date reste toujours à préciser.

Réflexion et décision sur l'élaboration d'un nouveau bail.

Dans la continuité du précédent conseil en date du 02/11/2021 ou avait été abordé le bail de la boulangerie car Monsieur Nasser Moradi avait sollicité Monsieur le Maire pour savoir si le conseil municipal allait procéder au renouvellement de son bail locatif qui prends fin au mois de novembre 2022.

Monsieur le Maire propose à partir de cette date un bail commercial pour le fournil et la boutique.

La partie habitation ferait l'objet à l'avenir d'un projet de logements sur étude d'un cabinet d'architectes.

Monsieur le Maire invite le conseil à prendre une décision sur ce futur bail qui sera envisagé pour la boulangerie.

Le conseil vote 9 voix pour le bail uniquement commercial, et 2 voix contre.

Monsieur le Maire fait également état d'un 2^{ème} envoi en recommandé adressé au mois de Novembre 2021 à Monsieur Moradi pour l'inviter à installer son compteur à gaz suite à un 1^{er} envoi le 29/09/2021 resté sans réponse ce jour.

Il n'y a toujours pas de réponse également à ce second envoi.

La société Antargaz procédera au retrait de la cuve enterrée à compter du 1er trimestre 2022.

Dysfonctionnement des panneaux photovoltaïques

Enedis a informé Monsieur le Maire que les panneaux photovoltaïques n'émettent aucune production depuis juin 2020. Une recherche des causes va donc être engagée.

LOCATION DES LOGEMENTS

Monsieur le Maire propose à des conseillers de l'accompagner pour les visites annuelles des logements loués par la commune courant janvier pour établir un inventaire et un état des lieux précis de la situation du parc locatif.

Les locataires seront prévenus au préalable par courrier recommandé leur précisant le jour et l'heure de la visite afin qu'ils se rendent disponibles pour accueillir les élus dédiés à celle-ci.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE KRONO-SOLAR

Le représentant de Krono-Solar est revenu vers monsieur le Maire pour l'informer du projet qui nous avait été présenté sur un terrain privé de la commune. Ce représentant souhaite organiser une réunion publique pour le présenter aux administrés mais depuis sa 1^{ère} présentation aux élus, aucune information n'a été communiquée en Mairie depuis.

ASSAINISSEMENT

À la suite du schéma directeur d'assainissement de la commune de Carisey, une 1^{ère} étape a été réalisée avec le curage des boues du 1^{er} bassin du lagunage dans lequel 900 tonnes de boue ont été extraites pour un montant total de 100 000€ TTC (78000€ TTC à la charge de l'agence de l'eau du Bassin Seine Normandie et 22000€ TTC à la charge de la commune de Chablis).

SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire nous fait part d'un devis pour réaliser un enrobé au lotissement pour 9596, 52€ TTC Ces travaux sont devenus indispensables pour les riverains actuels et les futurs acquéreurs des parcelles qui seront très prochainement mises en vente.

Monsieur le Maire a soumis ce devis au vote qui a été approuvé à l'unanimité.

La société SICLI au cours de sa visite annuelle des extincteurs nous fait part que plusieurs blocs secours sont hors service et doivent être changés pour un montant de 1046,00€ TTC.

Un conseiller nous interpelle sur le fait que des administrés ne comprennent pas que les personnes âgées ne puissent pas se réunir à l'auberge pour la fin d'année. Ceci est un choix et une décision du CCAS en fonction de la situation sanitaire pour les protéger de la pandémie.

Les bennes à verre ont été déplacées ce jour, une vers les marches et une place de la Fortelle.

La communauté de communes se plaint de trouver des gros cartons, du verre, et d'autres détritiques dans les bacs jaunes.

Les personnes qui ont commandé un bac à ordures ménagères via la communauté de communes seront livrés directement par nos soins fin 2021-début 2022.

Merci de faire passer les chèques correspondant à votre commande au plus vite (à l'ordre de DELINGETTE) à Olivier VARIN.

Pour rappel Bac 120L 34,90€

Bac 240L 46,90€

Un conseiller demande si la salle des fêtes pourrait être louée pour la soirée du nouvel an.

Monsieur le Maire ne souhaite pas se prononcer aujourd'hui.

Une conseillère va faire des autorisations de droit à l'image pour les enfants de la commune, pour que les photos des activités du CMJ puissent être mises sur le site internet.

L'installation du sapin de Noël se fera samedi 11 au matin.

Le prochain conseil municipal se déroulera le lundi 10 janvier 2022 à 18h30

L'ordre du jour étant vu,

Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20 heures 55.

Ainsi fait et délibéré à Carisey, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal ETCHART